



BUDGET 2023 : LES AMBITIONS POUR LA VILLE ET SES HABITANTS P.6 ET 7

Culture p.10 et 11

Vos rendez-vous
incontournables de l'été

Attractivité p.16

Rencontre avec les
nouveaux commerçants
du centre-ville

Sport p.19

Billard, natation, gym...
les bons résultats des
équipes Cosnoises !

Canoë Évasion

Location & Randonnée
Individuel et Groupe

www.canoeevasion.com
06 84 69 06 70

I B B E C

Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

Les conseils en nutrition qui changent votre vie

Observer mes habitudes
Trouver mon équilibre
Maîtriser ma nutrition

Sur RDV au 56 rue des Frères Gambon, à Cosne
03 67 10 25 24 | info@ibbec.fr | www.ibbec.fr

Optic 2000 OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
optiquepoitreneau@gmail.com
25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

POUR EN SAVOIR PLUS : 03 86 28 2000

Location d'espaces de stockage

Libre accès 24/24
Stocker en toute sécurité

03.86.71.85.34

www.sosbox.net

39 rue de Verdun 58640 Varennes-Vauzelles
6 rue des Fondeurs 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Plaques de plâtre Revêtements sols et murs

Villechaud - 40 Place du Chat
58200 Cosne-sur-Loire

deco.concept58@gmail.com
f 06 65 20 58 39

oreiller à mémoire de forme
Chaise garde-robe
Lit Médicalisé
Déambulateur

- & CONFORT BIEN-ÊTRE
- & SOINS HYGIÈNE
- & MOBILITÉ HANDICAP
- & ORTHOPÉDIE CONTENTION
- & CONNECTÉ MESURE
- & PROFESSIONNELS SANTÉ
- & NUTRITION DIÉTÉTIQUE
- & BÉBÉ MAMAN

MEDICAL LAFAYETTE COSNE
Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy
03 86 27 01 73
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

SOMMAIRE



P.11



P.20

COSNE MA VILLE | N°110 JUILLET ET AOÛT 2023

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication :
Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication :
Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Service communication
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations :
Ville de Cosne, Freepik, Flaticon (sauf indications
maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication
éco-responsable. Ce document a été imprimé
avec des encres végétales sur du papier
100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

Cosne, ma Ville est disponible en version
audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code
pour accéder à la
version numérique



P.14

QUESTIONS AU MAIRE p.4

SOLIDARITÉ p.5

BUDGET p.6 à 8

TRAVAUX p.9

Assainissement : la marche à suivre pour un bon
raccordement au réseau

CULTURE p.10 & 11

Vos rendez-vous de l'été !

AU MUSÉE p.12

AGENDA p.13

JUMELAGE p.14

Bientôt 50 ans d'échanges entre Cosne et Bad-Ems

PARTICIPATION CITOYENNE p.15

Le CMJ organise sa 1^{ère} brocante solidaire

ATTRACTIVITÉ p.16 & 17

Rencontre avec 8 nouveaux commerçants du centre-ville

ÉCOLES p.18

Une fin d'année scolaire bien remplie pour les élèves
Cosnois

SPORT p.19

Le billard à l'honneur

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p.20

Le busard cendré : un rapace en voie d'extinction

ZOOM SUR CŒUR DE LOIRE p.21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Les élus sont exposés à des agressions de plus en plus fréquentes, quel est votre regard sur ce sujet ?

Je pense que nous vivons une crise civique majeure. Les insultes, les violences, augmentent* non seulement envers les élus, mais aussi envers les corporations qui apportent soutien et sécurité à la population : les gendarmes, les policiers municipaux, les pompiers, les enseignants, les professions médicales...

Parce qu'ils incarnent, au niveau local, l'autorité publique, les maires subissent des incivilités, des injures, des menaces et même des agressions physiques.

Il est insupportable après l'agression d'un élu, d'entendre dire par des gens responsables : "bien sûr je condamne cet acte, mais il faut comprendre...". Il n'y a rien à comprendre ! En aucun cas, l'intégrité physique de la personne, de sa famille et de ses biens, ne doit être transgressée.

Les décisions d'élus peuvent ne pas être partagées, des avis divergents, des oppositions sur des sujets clivants (énergies renouvelables, accueil de réfugiés, de gens du voyage, implantation d'entreprise,...) peuvent être entendus mais le débat doit s'ouvrir, les opinions s'exprimer, des outils d'information et de contestation existent dans notre législation.

La mise en cause ne doit concerner que l'action ou la décision prise, et rester dans le cadre de la fonction dans le respect de toutes et de tous.

Dernièrement dans notre Communauté de Communes Cœur de Loire, une adjointe de Donzy a subi des agressions verbales, écrites et des dégradations de biens personnels. Tous les élus de notre territoire ont manifesté leur soutien et la condamnation de tels actes.

Un élu est un habitant comme les autres qui a décidé de donner de sa personne et de son temps à la commune, au département, à la région, à l'état. Il ne s'est pas auto-proclamé ; il tire sa légitimité des suffrages que les électeurs lui ont donnés.

L'évolution des démissions et peut-être demain le manque de candidats pour nos communes rurales nous conduisent à rester vigilants.

Elus de tous niveaux, nous devons retrouver plus de sérénité dans nos débats. Dans un monde surmédiatisé, chaque phrase parfois sortie de son contexte, chaque posture relayée ultra rapidement, peuvent conduire, en fonction de leur interprétation, à des actes collectifs ou individuels graves.

C'est la responsabilité de chacun que de ne pas accepter la banalisation de la violence politique.

Je vous souhaite à toutes et tous un été apaisé !

Daniel Gillonnier

**Le nombre de violences verbales et physiques contre les élus est passé de 1 720 à 2 265 en 2022, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur dévoilés le 15 mars.*

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

CANICULE : LE CCAS APPELLE À LA VIGILANCE



Les fortes chaleurs sont là ! Celles-ci peuvent avoir des conséquences sur notre santé.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre des personnes vulnérables qui sera utilisé en cas d'épisodes caniculaires.

Si vous désirez vous y inscrire ou signaler une personne en difficulté, contactez le CCAS au 03.86.28.55.44

CONTRAT DE VILLE

La Municipalité vous rappelle que par le biais du Contrat de Ville, une **multitude d'animations** auront lieu au Quartier Saint-Laurent cet été, ouvertes à tous ! Tout au long des prochaines semaines, les réseaux de la Ville relayeront les programmations des associations œuvrant au sein du quartier.

N'hésitez surtout pas à les contacter : Centre social et culturel Suzanne Coulomb, Mille et un Coups de pouce, Vacances sportives Happi, Association Nivernaise Sauvetage et Secourisme, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement...



MAI À VÉLO

Dans le cadre de la **semaine nationale "Mai à Vélo"**, le CCAS a organisé plusieurs activités pour faire connaître l'offre de services de la **Recycllette Cosnoise** : inciter au don de vélos, promouvoir la pratique de ce mode de déplacement et vendre les vélos recyclés par les bénévoles.

Ainsi, agents et bénévoles du CCAS ont tenu une **boutique éphémère** dans la galerie marchande Rue du Commerce. Une vente qui a connu un franc succès puisque tous les vélos ont trouvé leurs nouveaux propriétaires ! En parallèle, des ateliers de diagnostic et de petites réparations gratuits ont été **délocalisés à Cours et Villechaud**.

Les bénévoles sont d'ores-et-déjà repartis à la tâche afin de restaurer de nouveaux vélos qui seront très prochainement proposés à la vente ou à la mise à disposition.

Ateliers tous les jeudis de 15h30 à 17h30. Renseignements au CCAS 03.86.28.55.44

BUDGET 2023

UN BUDGET MARQUÉ PAR L'INFLATION, MAIS UNE AMBITION INTACTE POUR COSNE ET SES HABITANTS

Le 6 avril 2023, le Conseil Municipal votait le budget de la Ville, à l'équilibre, sans augmentation des taux locaux d'imposition. L'État a augmenté les bases de 7,1%. Le Budget 2023 est fortement impacté par la flambée des coûts de l'énergie et des matières premières, mais porte l'ambition continue d'une plus grande attractivité de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et d'une amélioration du service rendu aux usagers.

UN BUDGET CONTRAINT

Le budget 2023 est marqué par des **marges de manœuvre réduites**, malgré la hausse des recettes (par l'effet d'augmentation des bases par l'Etat). Dans le même temps, les dépenses de personnel augmentent de manière naturelle, sans recrutement supplémentaire en 2023.

Des choix ont été nécessaires pour **équilibrer le budget**, au regard de la très forte hausse des prix de l'énergie, malgré les efforts collectifs réalisés par les usagers des salles communales. L'autofinancement (part qui sert à investir) se retrouve diminué.



LE CADRE DE VIE ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- L'effort d'entretien des bâtiments municipaux et des espaces publics est maintenu pour offrir un **cadre de vie agréable aux habitants**. Le montant d'entretien de voirie sera à la hausse par rapport à 2022.



LES ÉCOLES

- Le budget de fonctionnement par élève est maintenu. Le programme d'investissement dans les écoles continue en 2023 par la finalisation des travaux de sécurisation les plus urgents.



LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE

- L'effort demandé en 2021 aux associations continue, mais aucune association ne sera mise en difficulté. **Le montant global de subvention 2023 sera inférieur à celui inscrit au budget 2021**, mais une **enveloppe de 16 100 €** pour les projets des associations est dégagée en 2023, permettant à nos associations de **monter des projets** dans l'année, en complément des projets du Contrat de Ville.
- Les sections sportives sous contrat d'objectif ou avec des salariés voient un **maintien de leur subvention** afin de ne pas les déstabiliser.
- Les habitants auront le plaisir de retrouver l'ensemble des **rendez-vous culturels**, avec des formats parfois différents : maintien d'un **feu d'artifice unique** à Cosne, retour à un **Garçon, la Note !** sur 2 mois, les animations sur le marché, la Guinguette etc... Le Village de Noël, comme en 2022, ne sera pas accompagné d'une patinoire.

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- Le niveau des aides sociales est **maintenu au même niveau**, ainsi que l'ensemble des activités, avec une **augmentation de la subvention au CCAS** qui passe à 110 000 euros.
- La construction d'une **Maison de Santé pluridisciplinaire** demeure la priorité. Suite aux études de faisabilité qui n'ont pas permis d'aboutir sur l'ancien site de l'hôpital, **les études continuent en 2023** pour une création sur le site des anciennes serres municipales.



BUDGET



ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• Au niveau des travaux d'**économie d'énergie**, la modification des **éclairages en leds** continue avec cette année le changement de l'éclairage du stade.



PARTICIPATION CITOYENNE

• Le **Rallye Citoyen** des jeunes s'est renouvelé en 2023 et la **Journée de la Citoyenneté et de la Fraternité** a eu lieu le 13 mai.



HABITAT

• La convention de partenariat avec Nièvre Habitat continue, ainsi que les **travaux de résidentialisation du Quartier Saint-Laurent**, pour un montant de 426 000 € en 2023.



ATTRACTIVITÉ / ACTION CŒUR DE VILLE

• Les actions pour l'**attractivité du centre-ville** continuent à se déployer : la **piétonnisation** et la poursuite de la promotion et de l'animation des marchés.

• L'étude sur le **Quartier Ouest** a été décalée suite à des marchés infructueux. La pose d'une palissade aux abords du vieux château est prévue.

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE LA VILLE ?

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

11,9M€

0 %

D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION

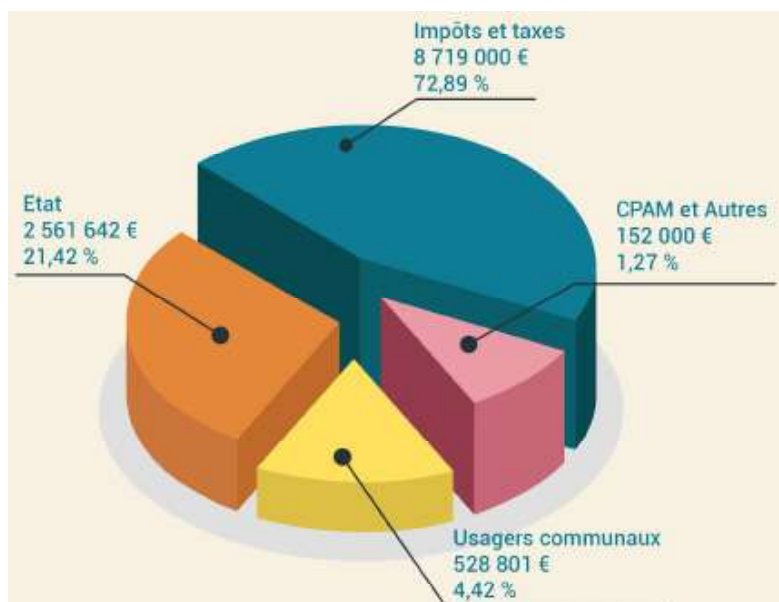
TAUX D'IMPOSITION DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE EN 2023 (INCHANGÉS DEPUIS 2016)

18,65 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties

81,90 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties



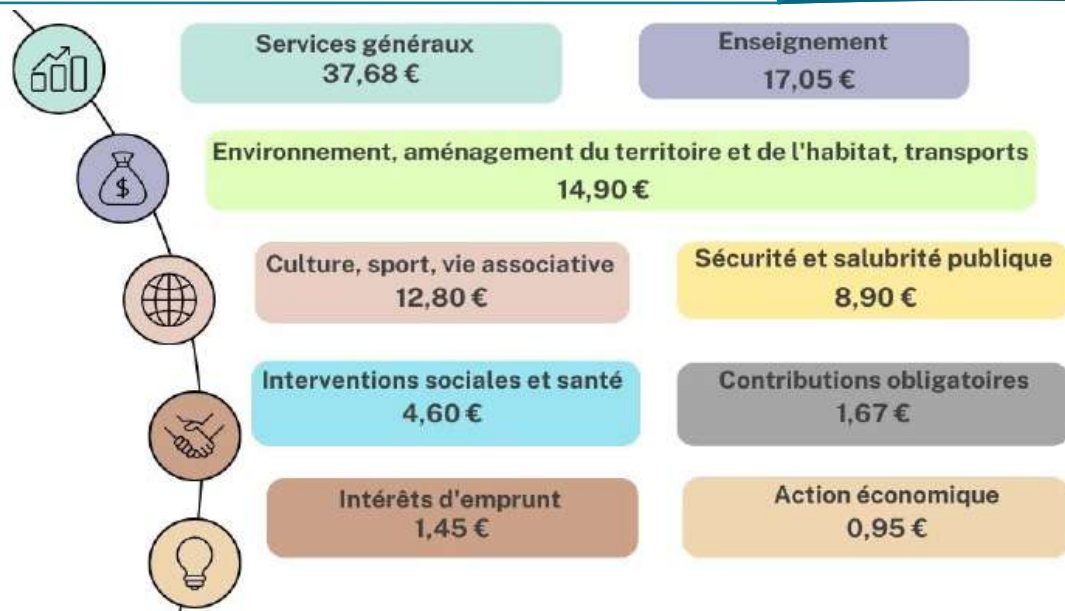
NB : en 2022, les recettes de fonctionnement s'élevaient à 11,4 M €

BUDGET

**POUR 100 € DÉPENSÉS,
LA VILLE CONSACRE**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

11,4 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT : 1 107,62 €

**LES PRINCIPALES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT 2023**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3,7 M€



Chantiers en cours...

Voie Verte : place aux piétons et aux deux roues non motorisés



La continuité de cet aménagement va permettre aux piétons et deux roues non motorisés de se rendre de la Place de la Pêcheurie au pont du P.O. (Paris-Orléans) dans un **espace partagé** qui leur sera dédié (**stationnement strictement interdit aux autres véhicules**).

Une modification de la circulation est par conséquent apportée entre la Rue des Puits et le lieu-dit *Le Chantier Blanc* : elle se fera à **sens unique** dans ce secteur et sera **limitée à 30 km/h**.

Pour les véhicules motorisés venant de Port Aubry, la circulation pourra se faire à **double sens** jusqu'au *Chantier Blanc* où se trouve une **nouvelle aire de retournement**. L'accès aux aires de pique-nique et au pont du P.O. en véhicules motorisés se fera par Port-Aubry.

Le montant des travaux réalisés s'élève à **279 000 € TTC**

Travaux d'assainissement

- La réception de la 2^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement sur le **secteur de Villechaud** sera réceptionnée par la Ville de Cosne courant juillet. A cette occasion, **un courrier sera adressé aux riverains** concernés expliquant en détail la marche à suivre (voir ci-dessous) pour se raccorder au nouveau réseau installé.

- La tranche de travaux d'assainissement sur le **secteur de Villeprevoir** a débuté en mars 2023. Le chantier se terminera en septembre après une pause estivale durant le mois d'août. La réception des ouvrages se fera dans le **dernier trimestre de l'année 2023**. Les administrés concernés pourront alors entreprendre les démarches nécessaires pour le raccordement au nouveau réseau. Budget : **957 000 € TTC**

Procédure de raccordement au réseau d'assainissement



Durée maximale : 2 ans

Résidentialisation de l'îlot Gay Lussac

L'opération de residentialisation de l'îlot de Gay Lussac, qui consiste en l'**aménagement qualitatif des espaces de circulation et paysagers**, a débuté courant mai 2023 pour se poursuivre jusqu'au mois de juillet. Les **plantations de tous les espaces verts** se feront à partir du dernier trimestre de l'année 2023, au vu des conditions climatiques estivales.

Budget : **600 000 € TTC**



SALON DU LIVRE : UNE PLÉIADE D'AUTEURS POUR FÊTER LA 35ÈME ÉDITION !

Placé sous la présidence de **Franz-Olivier Giesbert**, célèbre journaliste et ancien directeur du Point, ce 35^{ème} Salon du Livre a réuni pendant 3 jours de nombreux auteurs locaux et nationaux.



Rencontres, dédicaces, conférences, expositions et animations... toutes les personnalités présentes ont joué le jeu pendant ces 3 jours durant lesquels la littérature s'est installée au cœur de la cité Ligérienne. Depuis 35 ans, le Salon partage la passion et l'amour de la lecture... un rendez-vous culturel et annuel incontournable pour tous les amoureux de littérature !



Les dédicaces se sont enchaînées tout au long du week-end pour Claude Puel et les auteurs



Le Salon fait aussi la part belle aux bandes dessinées



UN ÉTÉ À COSNE : DÉCOUVREZ VOTRE PROGRAMMATION !

GARÇON, LA NOTE ! : UN SOIR, UNE TERRASSE, UN CONCERT !



Garçon la Note ! c'est **LE festival de l'été**. Un concept simple, de la bonne humeur et une programmation variée, tout est prévu pour vous faire passer un agréable moment musical... chaque soir de l'été.

Rendez-vous pour la **soirée de lancement mercredi 5 juillet**, au Bar du Moulin dès 21h, avec le groupe de variétés internationales / pop-rock "**A.B.S.O.L.U.**"

Vos concerts **Garçon, la Note** : du mercredi au vendredi, de 21h à 23h.
Du 5 juillet au 18 août.

Retrouvez la programmation complète dans l'agenda en page 13

LES RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ !

La troisième saison (élargie) des *Rendez-vous du marché* bat son plein... Les associations et artistes seront également présents tout au long de l'été pour animer votre marché !

JUILLET

Dimanche 2 juillet

Les Faucheuses | Duo chansons

Mercredi 5 juillet

Fabio | Crieur de rue et chansons

Dimanche 9 juillet

Les Bellinotes | Musique

Mercredi 12 juillet

Laurent Téou | Magicien ballons

Dimanche 16 juillet

La Malle à Chapeaux | Magiciens

Mercredi 19 juillet

La Ludothèque sur le marché

Dimanche 23 juillet

Animation du Musée & dégustation

Mercredi 26 juillet

Minilab | Imprimante 3D

Dimanche 30 juillet

Marine Pilard | Chansons Françaises

AOÛT

Mercredi 2 août

Patsy | Sculpture sur ballons

Dimanche 6 août

Yestoday | Duo vocal et musical

Mercredi 9 août

Fabio | Crieur de rue et chansons

Dimanche 13 août

Vents Contraires | Duo musical

Mercredi 16 août

Le Dr B. | Clown

Dimanche 20 août

Animation du Musée

Mercredi 23 août

Fabio | Crieur de rue et chansons

Dimanche 27 août

Marine Pilard | Chansons Françaises

Mercredi 30 août

Le Zipporteur | Gags, acrobaties...

La **programmation complète des Rendez-vous du Marché** et toutes les infos pratiques sont disponibles à l'accueil des Mairies de Cosne et de Cours et au CCAS.



FÊTE NATIONALE

JEUDI 13 JUILLET

SALLE DES FÊTES DE COURS

20h30 | Music-hall pour enfants La Puce à l'oreille "*On va sauver la planète*", suivi de la retraite aux flambeaux.

VENDREDI 14 JUILLET

SALLE DES FÊTES PATRICK JOVET | VILLECHAUD

DE 15h À 20h | Guinguette avec l'orchestre Thibault Colas

PLACE DE LA MAIRIE

21h | Distribution de lampions

22h | Retraite aux flambeaux

BORDS DE LOIRE

23h | Feu d'artifice

PLACE DE LA MAIRIE

23h30 | Bal populaire avec DJ Mickey



LA GUINGUETTE, UNE ANNÉE DE PLUS AU SQUARE SÉVIGNÉ !

Cette nouvelle saison promet à tous les amoureux du bal musette de beaux moments de danse et de convivialité.

Rendez-vous chaque dimanche, en juillet et août, de 15h à 20h au Square Sévigné.

Parking des Marronniers à proximité

Dimanche 2 juillet

Orchestre Guillaume Genty

Dimanche 9 juillet

Orchestre Anne-Charlotte

Vendredi 14 juillet

Orchestre Thibault Colas

(SDF P. Jovet à Villechaud)

Dimanche 16 juillet

Orchestre Michel Virlogeux

Dimanche 23 juillet

Orchestre Jean-François Carcagno

Dimanche 30 juillet

Orchestre Mickaël Pigeat

Dimanche 6 août

Orchestre Duo Musette

Dimanche 13 août

Orchestre Florence Pariot

Dimanche 20 août

Orchestre J.L. Music

Dimanche 27 août

Orchestre Thibault Colas

AU MUSÉE



Constat d'état de l'œuvre à son arrivée au musée
© Musée de la Loire, Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

ZOOM SUR : 2 NOUVELLES ŒUVRES AU MUSÉE !

Le musée continue d'enrichir ses collections en accueillant **deux nouvelles pièces en faïence** : un saladier au pont de Loire figurant un navire trois-mâts et un pichet à surprise. Ces œuvres sont mises en dépôt par une prestigieuse institution, le **Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille)**.

Venez les découvrir dès maintenant au sein du parcours permanent !

CÔTÉ ANIMATIONS...

Beaux rivages, du musée à la plage
Vendredi 21 juillet et vendredi 18 août à 18h

Entrée : 7,50 € - Réservation obligatoire

Du musée de la Loire à la plage il n'y a qu'un pas, un pas que l'exposition *Beaux rivages* incite à franchir pour que peinture rime avec nature !

UNE DÉCOUVERTE LUDIQUE DE L'EXPOSITION À LA PORTÉE DES GRANDS ET DES PETITS !



Jeu de piste numérique



Coloriages



Puzzles



Jeux des erreurs



De l'eau dans son vin
Dimanche 23 juillet et vendredi 20 août à 10h

Gratuit (sauf dégustations 5 €) - Réservation obligatoire

Le musée de la Loire vous offre la possibilité de comprendre l'importance capitale du fleuve jusqu'au 19^{ème} siècle pour le commerce des vins de Loire.

Cette **visite exclusive** offrira l'occasion aux visiteurs de découvrir quelques trésors extraits pour l'occasion des réserves : statuette de saint Vincent, outils de la vigne ou de tonneliers... Elle sera suivie d'une **dégustation de vins des Coteaux du Giennois** proposée par un vigneron de l'appellation. Vous pourrez ainsi, en complément de la visite au musée, mieux connaître les vins de l'appellation, ses terroirs, ses cépages et toutes ses diversités d'expression.

Dans la peau d'un régisseur
Mardi 25 juillet et mardi 22 août à 15h
Entrée : 3,50 € - Réservation obligatoire

Le musée de la Loire vous offre l'opportunité exceptionnelle de vous glisser quelques instants dans la peau d'un régisseur. Après les arts graphiques en mars, les peintures en avril, l'ethnographie et les arts décoratifs seront à l'honneur, l'occasion de venir découvrir des objets rarement montrés au public et conservés dans le secret des réserves. Cette visite sera suivie d'une mise en pratique durant laquelle vous pourrez vous imprégner concrètement du métier de régisseur en récolant une œuvre d'art.



Hotte de vigneron, 20^{ème} siècle,
collection du Musée de la Loire,
Ville de Cosne



Récolment des objets d'arts et
traditions populaires
© Musée de la Loire, Ville de Cosne



Plus d'informations : museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02
musee@mairiecosnesurloire.fr

Place de la Résistance - 58200 - Cosne-Cours-sur-Loire
Entrée gratuite pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !



AGENDA

JUILLET & AOÛT

CHAQUE MERCREDI ET DIMANCHE EN JUILLET ET AOÛT

Les Rendez-vous du marché - À partir de 10h
> [Détails en page 11](#)

CHAQUE DIMANCHE EN JUILLET ET AOÛT

Les Guinguettes Sévigné
À partir de 15h
> [Détails en page 11](#)

DIMANCHE 2 JUILLET

Gala de Twirling bâton (UCS) - À partir de 10h30
Gymnase René Cassin

Spectacle : extraits Notre Dame de Paris (*Harmonie de Cosne*) - 17h - Salle des Fêtes de Cosne

MERCREDI 5 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert A.B.S.O.L.U.
21h - Bar du Moulin

JEUDI 6 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert Ça M'Rappel
21h - Le Tro'p

VENDREDI 7 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert Philippe Ménard
21h - Bar de l'Hôtel de Ville

MERCREDI 12 JUILLET

Visite nocturne "A la lueur des lampions" (*Office de Tourisme*) - À partir de 21h
Rens. : 03.86.28.11.85

Garçon, la Note !
Concert Les Confits Nés
21h - Le Boulevard

JEUDI 13 JUILLET

Fête Nationale à Cours Music-hall pour enfants
La puce à l'oreille : "On va sauver la planète" - 20h30 suivi de la retraite aux flambeaux
Salle des Fêtes de Cours

Garçon, la Note !
Concert Midnight Rambler
21h - Le Bar'Bu

VENDREDI 14 JUILLET

Fête Nationale
> **Guinguette** Orchestre T. Colas - 15h - Salle des Fêtes P. Jovet (Villechaud)

> **La Ronde Cosnoise** : course à pied (départ Bd de la République)

-> 17h (mini Ronde 5 km)

-> 17h45 Ronde 10 km

> **Feu d'artifice** - 23h - Bords de Loire

> **Bal** avec DJ Mickey
23h45 - Place de la Mairie

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUILLET

Braderie des commerçants
Toute la journée - Centre-ville

MARDI 18 JUILLET

Promenade en canoë sur le Nohain (*Ville de Cosne/musée de la Loire et Coeur de Loire*) - Toute la journée

Collecte de sang

De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cosne

MERCREDI 19 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert Yack
21h - Le Béguin

JEUDI 20 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert No Limit 1
21h - Le Carré d'As

VENDREDI 21 JUILLET

Animation "Beaux rivages du Musée à la plage" (*Musée de la Loire*) - De 18h à 20h - Entrée 7,50 €
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Garçon, la Note !
Concert William et Manisoul
21h - Le Café de la Paix

DIMANCHE 23 JUILLET

Animation "De l'eau dans son vin" (*Musée de la Loire*) - 10h - Gratuit (sauf dégustations 5 €)
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

MARDI 25 JUILLET

Animation "Dans la peau d'un régisseur" (*Musée de la Loire*) - 15h - Entrée : 3,50 €
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

MERCREDI 26 JUILLET

"Les coulisses de l'Eden Cinéma" (*Office de Tourisme*) - RDV à 10h30

Garçon, la Note !

Concert Back_Us
21h - Café de la Ville

JEUDI 27 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert Get Wild
21h - Salle des Fêtes
Patrick Jovet (Villechaud)

VENDREDI 28 JUILLET

Garçon, la Note !
Concert Taboo Cover Band
21h - Bar du Moulin

MERCREDI 2 AOÛT

Visite nocturne "A la lueur des lampions" (*Office de Tourisme*) - À partir de 21h

Garçon, la Note !
Concert Vincent Cournède
21h - Le Boulevard

JEUDI 3 AOÛT

Garçon, la Note !
Concert Tiny Shuttle
21h - Café de la Ville

VENDREDI 4 AOÛT

Garçon, la Note !
Concert Mister Marcus
21h - Le Béguin

DIMANCHE 6 AOÛT

Méchoui (*Comité des Fêtes de Villechaud*) - 12h
Salle des Fêtes Patrick Jovet (Villechaud)

MERCREDI 9 AOÛT

"Les coulisses de l'Eden Cinéma" (*Office de Tourisme*) RDV à 10h30

Garçon, la Note !
Concert Three Chords and the Truth
21h - Le Carré d'As

JEUDI 10 AOÛT

Garçon, la Note !
Concert Elixir
21h - Le Tro'p

VENDREDI 11 AOÛT

Garçon, la Note !
Concert Café de Paris / Montmartre
21h - Les Terrasses de l'Île

MERCREDI 16 AOÛT

Garçon, la Note !
DJ Mickey - 21h - Salle des Fêtes Patrick Jovet

JEUDI 17 AOÛT

Garçon, la Note !
Concert Jewly
21h - Le Bar'Bu

VENDREDI 18 AOÛT

Animation "Beaux rivages du Musée à la plage" (*Musée de la Loire*) - De 18h à 20h - Entrée : 7,50 €
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Garçon, la Note !

Concert Little Circus
21h - Bar de l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 20 AOÛT

Animation "De l'eau dans son vin" (*Musée de la Loire*) De 10h à 11h - Gratuit (sauf dégustations 5 €)
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

MARDI 22 AOÛT

Collecte de sang
De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cosne

Animation "Dans la peau d'un régisseur" (*Musée de la Loire*) - De 15h à 17h - Entrée 3,50 €

MERCREDI 23 AOÛT

Visite nocturne "A la lueur des lampions" (*Office de Tourisme*) - À partir de 21h
Rens. : 03.86.28.11.85



COSNE ET BAD-EMS : BIENTÔT 50 ANS D'ÉCHANGES !

Christian Vennink, Président du Comité de Jumelage, les membres du bureau Pascale Nérot et Sylvie Reboulleau, une trentaine d'habitants et une délégation d'Élus Cosnois (Yannis Bonnet, Stéphanie Ouvry, Carole Tabbagh Gruau, Michel Veneau et Sylvie Reboulleau) se sont rendus à Bad-Ems en Allemagne pour fêter le 49^{ème} anniversaire d'une amitié franco-allemande.

Pour l'occasion, Daniel Gillonnier a chargé Stéphanie Ouvry, Adjointe en charge du Jumelage, d'inviter officiellement la Ville et son représentant, M. Uwe Bruchhäuser, bourgmestre des communes associées de Bad-Ems-Nassau, au **50^{ème} anniversaire du jumelage entre Bad Ems et Cosne** qui se tiendra en mai 2024.

Avant de se projeter sur ce jubilé, revenons sur un week-end de rencontres avec le Comité de Jumelage qui avait préparé un programme fort intéressant !

Des visites ponctuées d'échanges avec M. Hermann, Président du Comité de Jumelage outre Rhin, les membres de son bureau et les familles accueillantes ainsi que M. Uwe Bruchhäuser.

Au programme : visites commentées du musée du chocolat et de la cathédrale à Cologne, découverte ou redécouverte (pour les fidèles Cosnois du jumelage) de la ville de Bad-Ems le long de la Lahn et verre de l'amitié au pied de l'arbre planté en 1983.

A la fin du séjour, M. Uwe Bruchhäuser a remis aux représentants de la Ville de Cosne un drapeau, emblème de la commune de Bad-Ems-Nassau, située dans le Rhein-Lahn-Kreis en Rhénanie-Palatinat. La Ville de Cosne lui a par ailleurs offert une faïence réalisée par la faïencerie Georges de Nevers, représentant une scène de la vie cosnoise dessinée par Cyrille Berger.

La Municipalité remercie chaleureusement les deux Comités de Jumelage pour l'organisation de ces moments d'authenticité et de convivialité.

RENSEIGNEMENTS

**Vous êtes intéressé(e)s pour faire partie du Comité de Jumelage ou participer à un échange ?
Contactez Christian Vennink, Président du Comité de Jumelage :
au 03.86.29.67.04 ou au 06.61.15.28.14 ou par mail christian.vennink@gmail.com**

PARTICIPATION CITOYENNE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES VOUS CONVIE À SA 1^{ÈRE} BROCANTE SOLIDAIRE !



La Commission Solidarité du Conseil Municipal des Jeunes de Cosne organise sa 1^{ère} brocante solidaire.

Cette journée permettra à chacun de vendre et acheter toutes sortes d'objets (jouets, vêtements...) à petits prix. Une belle occasion de faire de bonnes affaires !

Les jeunes conseillers ont fait le choix de reverser à l'antenne cosnoise de la Croix Rouge les fonds récoltés grâce à l'inscription des exposants et à la buvette sur place.

Samedi 9 septembre

De 10h à 17h - Salle des Fêtes de Cosne - 6 Impasse de la Madeleine

Renseignements et inscriptions : 03.86.26.50.19 ou participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr



JOURNÉE CITOYENNE : DES DÉBUTS PROMETTEURS POUR LES CHANTIERS PARTICIPATIFS



Une **quarantaine de citoyens** ont répondu à l'appel de la Municipalité à participer à la **première Journée de la Citoyenneté et de la Fraternité** qui s'est déroulée le samedi 13 mai à Cosne.

Équipés d'outils et de matériels fournis par la Mairie, grands et petits de bonne volonté se sont répartis sur les chantiers qui avaient été identifiés au préalable par les habitants et les services municipaux.

Les **actions réalisées** : ramassage de déchets au Parc Schweitzer, nettoyage des lavoirs Millots, Etang des

Granges et Villorget, peinture du portail et de la façade du Club de Canoé-Kayak Marcel Renaud, réalisation de panneaux de sensibilisation à la propreté de l'espace public, création de pochoirs " **Ici commence l'océan** " et marquage au sol.

Les participants ont été accueillis autour d'un petit déjeuner pour un moment convivial avant de débiter les chantiers. Ils ont ensuite partagé le repas du midi puis se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, pour clôturer la journée.



ATTRACTIVITÉ

COMMERCES : DE NOUVELLES ENSEIGNES AU CENTRE-VILLE

La Ville de Cosne, fière de son tissu commerçant, souhaite valoriser les nouvelles reprises et installations. Dans ce numéro, 8 ouvertures d'enseignes sont mises en lumière...

Go Marques

Femme, homme, enfant : trouvez ce qu'il vous faut dans cette boutique multimarques, à bas prix.

8 Place Georges Clémenceau

Du mardi au samedi : de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

Le dimanche : de 10h à 13h

www.go-marques.com



Le Jardin des sens

Un institut de beauté rien que pour vous ! Un privilège qu'on ne se refuse pas pour prendre soin de soi : massages, soins du visage, épilation...

3 rue Anatole France

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 18h

Mercredi : 10h - 15h30 | Samedi : 10h - 12h30

[f Le Jardin des sens](#)

[@ le_jardin_des_sens_bien_etre](#)

Curiosité

Ce concept store vous propose des objets de décoration, du linge de maison et une multitude d'accessoires pour votre intérieur ou votre jardin.

9 rue du 14 juillet

Du mardi au samedi : de 10h à 19h

[f Curiosité Décoration](#)

[@ curiosite.decoration](#)



Escape Evasion

Laissez-vous enfermer dans une pièce pour mieux vous échapper ! Mais pour cela, vous devrez d'abord résoudre les énigmes ! Attention... votre temps est compté !

14 rue du Général de Gaulle

Ouvert 7j / 7

Période estivale (juin à août) :

Du lundi au jeudi : de 13h30 à 21h30

Du vendredi au dimanche : de 10h à 22h

escapeevasion.com

[f Escape Evasion](#)



Daly's

Une boutique avec des articles exclusivement pour les femmes : vêtements, chaussures et accessoires pour tous les budgets.

1 rue des Chapelains

Du mardi au samedi : de 11h à 19h

Le dimanche : de 10h à 13h

[f Daali Daly's Showroom](#)



Sativa Bien-Être

Des crèmes, des gélules, des huiles, des friandises et des cosmétiques à base de CBD (cannabidol)... Une gamme de produits, disponibles également pour nos amis à 4 pattes !

22 rue Amiral de Boissoudy

Du lundi au samedi : de 9h à 13h et de

14h30 à 18h30

[f Sativa Bien Etre](#)



ATTRACTIVITÉ

Acks Tattoo



5 Boulevard de la République
Du mardi au samedi : de 10h à 18h

@acks.tattoo@gmail.com

Nouvellement installé, ce tatoueur privilégie le noir et blanc.

Vous pouvez venir avec votre projet de dessin, il prendra forme sur votre peau.

O' pub Appart

Pourquoi O' pub Appart ? Au 2^{ème} étage de l'établissement, vous pouvez y retrouver une salle de baby foot, salle de jeux pour enfants ainsi qu'une salle "vintage" comprenant des livres en tous genres, le tout agrémenté d'une déco des Années 60.

16 Place de la Pêcherie
Mercredi et jeudi : 17h - Minuit / Vendredi : 12h - Minuit
Samedi : 12h - 2h / Dimanche : 12h - Minuit



VOUS ÊTES PORTEUR DE PROJET ?

UN LOCAL EST DISPONIBLE DANS LA GALERIE DE LOIRE

Les **boutiques éphémères**, ou *pop-up store* en anglais, sont des points de vente de courtes durées (de quelques jours à quelques mois).

Leur principe est de **donner de la visibilité aux commerçants**, artisans ou encore des artistes du territoire voulant faire découvrir leur activité, d'éviter à un porteur de projet les risques associés à un bail classique, de permettre de tester une activité tant en termes de marché que de produits avant d'envisager une installation pérenne.

La volonté politique de la Ville est d'apporter en permanence de la **nouveauté dans la Galerie de Loire**, mais aussi de compléter l'offre commerciale du **Cœur de ville**, d'être un soutien à l'**entrepreneuriat local** et de renforcer l'attractivité commerciale du Cœur de ville.

Le local disponible dans la **Galerie de Loire** est composé : de 2 locaux au rez-de-chaussée (de 25 m² et 24,7 m²) et d'un local à l'étage (19,8 m²) pour un total de 69,5 m².

Le **loyer hebdomadaire est de 72 € TTC ou 300 € TTC / mois** (comprenant les charges communes). La location est possible entre 1 semaine et 6 mois.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Nadège Gay au 03.86.26.50.58 ou par mail ngay@mairiecosnesurloire.fr

BALADES GRATUITES EN CALÈCHE



La Ville de Cosne propose cet été des **balades gratuites** en calèche.

Les derniers samedis du mois - **les 29 juillet et 26 août** - venez partager un moment convivial entre amis ou en famille !

Rendez-vous de 10h à 12h et de 15h à 19h sur la Place de la Mairie afin de (re)découvrir le centre-ville et les bords de Loire !

La calèche peut accueillir jusqu'à 8 adultes et jusqu'à 12 personnes avec des enfants. La Ville a concocté pour l'occasion, avec l'aide de l'Office de Tourisme, un livret de cartes postales anciennes, quizz et informations sur la ville pour parfaire votre déambulation...

A noter : le bien-être des animaux étant prioritaire, les horaires pourront varier ou changer si les chaleurs sont trop fortes.

LES ÉCOLIERS DE PAUL BERT DANS LE CANTAL



Dans le cadre de la traditionnelle **classe transplantée** organisée par l'école Paul Bert, les élèves des classes de CM2 de Françoise Régnier et David Theuret ont séjourné du **24 au 28 avril** au centre Chantarisa de Ruynes-en-Margeride dans le Cantal. Chaque journée a donné lieu à une découverte pour les élèves : randonnées accompagnées par des guides nature, travail autour des volcans, écomusée, fabrication du pain, initiation à l'escalade, biathlon et surtout apprentissage du vivre ensemble ; en particulier cette année où ils ont pu faire le voyage avec une classe de CM2 de l'école Pierre Brossolette de Nevers.

Une magnifique expérience dont le coût financier a été pris en charge en partie par les familles, la Mairie et la coopérative scolaire de l'école. Les parents d'élèves se sont fortement mobilisés pour abaisser ce coût. Ces derniers se joignent aux enseignants pour remercier la Municipalité ainsi que les commerçants et la population pour leur participation dans les différentes actions mises en place cette année.



LES ÉLÈVES DE VILLECHAUD DANS LA PEAU DU ROI SOLEIL

La classe élémentaire de l'école de Villechaud est allée en voyage scolaire au **château de Versailles** à la fin du mois d'avril. Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 ont visité le château et participé à un atelier. Avec l'aide d'une animatrice, ils ont appris à danser comme le Roi Soleil. Malgré le temps mitigé, les élèves sont repartis avec de beaux souvenirs en tête.



DES MARIONNETTISTES EN HERBE À PAUL BERT

En partenariat avec l'association charitoise "**La Cité du Mot**", les élèves des classes de **CM1 et de CM2 de l'école Paul Bert** ont participé à des ateliers de conception de marionnettes sur le thème "**L'exode, les déplacements et les origines**", en vue d'un spectacle final. Celui-ci s'est tenu le 2 juin dernier devant l'ensemble des parents d'élèves.



DE BELLES DÉCOUVERTES POUR LES MATERNELLES DE PAUL DOUMER !

Les TPS-PS de l'école Paul Doumer ont participé en mai dernier à l'animation "**Balade sensorielle**" et les PS-MS à l'animation "**Botanistes en herbe**", au Pavillon du Milieu de Loire, à Pouilly.

Lors de l'animation **Balade sensorielle**, les élèves ont **découvert la nature au travers de 4 de leurs 5 sens** : le toucher, l'odorat, l'ouïe et la vue. Ils ont également réalisé des petites cartes fleuries qu'ils ont pu rapporter chez eux. Quant aux petites et moyennes sections, elles ont pu réaliser des **cookies aux orties**.



ZOOM SUR LE BILLARD CLUB COSNOIS

Depuis les années 50, de nombreux compétiteurs Cosnois ont représenté la ville...

Rétrospective :

En 1979, la section voit le jour et emménage Avenue du 85ème.

En 1984, Denis Saint-Clair, jeune Cosnois, devient demi-finaliste du Championnat de France Excellence.

En 1993, le Club Cosnois organise un **Championnat de France** à la salle des Fêtes : Christian Gauthier termine 8^{ème} de la compétition.

En 2000, la section déménage au 7 rue Bernot (à côté de la Croix Rouge). Cette dernière abrite toujours à l'heure actuelle **5 billards français** dont **1 billard match** (3,10 mètres) et

c'est l'une des plus belles salles de la région grâce au soutien de l'UCS Omnisports et de la Ville de Cosne.

Quelques jeunes y ont fait leur apprentissage, dont Olivier Morlat qui a disputé le Championnat d'Europe par équipe en Belgique en 2001.

Le Club organise régulièrement **2 challenges par équipes** de 5 joueurs : le **Challenge Magnard** en l'honneur d'un grand serviteur de ce sport et le **Challenge de l'UCS**.

Cette discipline, mêlant patience et persévérance, est aujourd'hui encore méconnue du grand public,

bien qu'elle se pratique à tout âge (le doyen a 89 ans !)

Les jeunes et les moins jeunes sont donc les bienvenus à la salle Michel Magnard : ils trouveront des passionnés avides de transmettre leur savoir-faire... de quoi passer de bons moments !

Avis aux amateurs !

CONTACT

UCS Billard
7 rue Bernot
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03.86.26.67.82
clubucs.billard@sfr.fr



COSNE, CAPITALE RÉGIONALE DE LA TEAM GYM !

Le Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté a confié à l'UCS Gym l'organisation d'une compétition d'ampleur régionale.

Une première depuis bien des lustres ! Le 30 avril dernier, en l'espace de quelques heures, Cosne fut la **capitale régionale de la Team Gym et du tumbling**.

Cette compétition, anti-chambre des Championnats de France des 27, 28 et 29 mai à Poitiers a accueilli **près de 180 gymnastes**.

Outre l'aspect festif de cette manifestation, à noter les bons résultats des gymnastes Cosnois : **l'équipe Team Gym fédérale 10/15 ans classée première est Championne Régionale !**

Quant à nos équipes Team fédérale A et Team Adulte, elles sont chacune **vice-championnes régionales**.



NATATION : LES COSNOISES SACRÉES CHAMPIONNES DÉPARTEMENTALES

L'UCS Natation a accueilli en mai dernier les Championnats Départementaux d'été.

Les 5 clubs du Département ont réuni une trentaine de nageurs, engagés sur 2 jours.

Les résultats ont été prometteurs sur les courses en 50 mètres pour les nageurs cosnois, avec pas moins de **10 finales, dont 8 podiums et 2 victoires**. Dans les autres épreuves, les jeunes se sont également bien classés et ont totalisé **10 podiums dont 2 victoires**.

Ces Championnats étaient qualificatifs pour les Championnats Régionaux d'été avenir-jeunes qui se tiendront les 1^{er} et 8 juillet.

Une très bonne saison et une autre à venir très prometteuse pour le Club Cosnois !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE BUSARD CENDRÉ, UN RAPACE EN DANGER D'EXTINCTION DANS LA NIÈVRE

Les moissons symbolisent l'arrivée de l'été dans nos campagnes. Pour quelques ornithologues de la Nièvre, c'est le moment de s'activer pour protéger ce superbe rapace qui peuple nos plaines agricoles : **le busard cendré**.

En effet, sur les communes de Cosne, Pougny et Saint-Père, se trouve la **dernière petite population nivernaise d'une dizaine** de couples reproducteurs de cette **espèce protégée** (comme tous les rapaces).

Le mâle est facilement reconnaissable à sa teinte grise, aux barres sombres qui rayent ses ailes (= barres alaires) et à sa poitrine parsemée de taches rouille. La femelle ressemble à s'y méprendre à une buse variable. Seules différences : son croupion blanc (bas du dos) et sa légèreté (300g contre 1kg pour la buse). Pourtant, le busard cendré possède presque la **même envergure que la buse variable**, ce qui lui confère une des charges alaires les plus faibles de tous les oiseaux, expliquant son vol élégant beaucoup plus plané que battu.



Malheureusement, cet oiseau qui revient d'Afrique fin avril, se reproduit au sol dans les cultures de blé et d'orge, où la femelle construit un nid d'herbes et de pailles assez sommaire. Après 30 jours de couvainement des œufs, il faudra 30 jours aux poussins pour prendre leur envol. Le plus souvent, les jeunes quittent le nid autour de la mi-juillet. Etant donné l'avancée des dates de moisson (variétés nouvelles de céréales, réchauffement du climat), il est le plus souvent nécessaire de **protéger les nichées pour éviter leur destruction**.

Depuis plusieurs décennies, la **Ligue pour la Protection des Oiseaux**, en collaboration avec les agriculteurs, posent des grillages (de 1 à 2 m²) dans les parcelles de céréales pour **préserver les nids**.

Ce travail nécessite de longues heures de repérage et la **mobilisation de nombreux bénévoles**.

En 2022, seuls 3 couples sur les 14 repérés ont mené à bien leur reproduction dans la Nièvre. Seulement 12 jeunes ont pris leur envol et ont été sauvés de la moisson. En 20 ans, la population de busard nivernaise a diminué de 2/3.

La disparition du busard cendré dans notre département serait un très mauvais signal pour notre biodiversité, car **cette espèce régule les populations de rongeurs** (campagnol des champs en particulier) qui constitue l'essentiel de son régime alimentaire. Une famille de busard cendré avec 4 jeunes, c'est environ 20 à 25 campagnols par jour en moins dans les champs : **un véritable allié pour les cultures !**



Informations : LPO-BFC (Ligue pour la protection des oiseaux en Bourgogne Franche-Comté)
nievre@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr
f lponievre @ lpo_bfc



FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la Nature s'est déroulée dans toute la France **du 24 au 29 mai**. Cette année, ce fut la toute première participation de la Ville de Cosne à cet événement, **sur le thème des rivages**.

Au total, une cinquantaine de personnes ont participé au panel d'animations proposées : découverte nocturne des chauves-souris à Port-Aubry (**photo ci-dessus**), balade d'observation des oiseaux sur les bords de Loire et du Nohain, présentation d'archives sur les cours d'eau, visite guidée de l'exposition "Beaux rivages" du musée...



SEMIS PIEDS DE MURS

Les élus ont reçu en mai dernier des Cosnois et Cosnoises investis dans le fleurissement de la ville. Tous concernés par l'embellissement de la cité, ils avaient participé en 2022 à l'opération **"Fleurissez vos pieds de murs"**. D'une démarche simple (planter quelques graines offertes par la Mairie devant chez soi) ont pu naître quelques beaux trottoirs colorés ! Les enfants aussi ont participé à l'embellissement des façades de leurs établissements scolaires : quelques mois après les plantations, ils peuvent se féliciter d'avoir eu la main verte : les petites graines ont fait apparaître de belles fleurs !

Cosne ctés



MERCI AUX PARTICIPANTS !

Continuez de participer avec le #cosnemaville

Le musée de la Loire est aussi sur Instagram ! Suivez-le dès maintenant : @museedelaloire



Zoom sur la Com-Com



Profitez pleinement de votre été en Cœur de Loire !



Cet été, faites le plein d'activités, de découvertes, de dégustations... Les services de Cœur de Loire et l'Office de Tourisme Bourgogne Cœur de Loire vous ont concocté un programme pour profiter et découvrir toutes les richesses et les savoir-faire de notre territoire... il y en aura pour tous les goûts !

Un été autour de la gastronomie !

-> Avec "**Les Menus d'été**", le réseau des médiathèques décline la gastronomie sous toutes ses formes. Jusqu'au 31 août, vous pourrez déguster 3 expositions, 2 spectacles et 4 ateliers.

-> Avec les rendez-vous "**It's Wine Time**" mais aussi les Ciné-vignes, l'Office de Tourisme vous entraîne tout l'été à la découverte de nos vins d'appellation.

Un été pour découvrir la nature !

-> Devenez naturaliste ou aventurier ! Le service **éducation à l'environnement** vous donne rendez-vous au Pavillon du Milieu de Loire pour découvrir et déguster des plantes sauvages, profiter des descentes de Loire en canoë rabaska ou encore observer les papillons ou autres batraciens...

-> Vivez le mois de juillet "**Les pieds dans l'eau**" avec le service Rivières et son exposition au Pavillon du Milieu de Loire sur le Martin-Pêcheur. Le 18 juillet, une descente exceptionnelle du Nohain en canoë vous est proposée !

Un été sportif !

-> Profitez du **réseau des piscines de Cœur de Loire**, à Cosne et Donzy. Ouvertes tous les jours et en journée continue à Donzy à partir du 10 juillet : **structure gonflable, aquagym d'été, stages de natation, animations et activités pour toute la famille !**

-> Visitez tout en douceur les communes du territoire à travers **9 circuits de randonnées** pédestres et les balades en vélos à assistance électrique.

Un été pour observer et s'amuser en famille !

-> **Escape Game, balades historiques et visites guidées** tout l'été ! L'Office de Tourisme vous propose de nombreuses animations et sera présent tous les dimanches sur le marché de Cosne.

-> Retrouvez toutes les animations, contacts et infos pratiques sur coeurdeloire.fr ou sur la page Facebook CCoeurdeloire



► Permanences Médecins

Juillet :

Les 1^{er} et 2 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire

Les 8 et 9 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Les 14, 15 et 16 : Docteur Monasson – Cosne

Les 22 et 23 : Docteur Garin Beauvais – Pougny

Les 29 et 30 : Docteur Romary - Cosne

Août :

Les 5 et 6 : Docteur Biribi – Donzy

Les 12 et 13 : Docteur Monasson – Cosne

Le 15 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Les 19 et 20 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Les 26 et 27 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15.

Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Amélioration de votre habitat

UN SERVICE PUBLIC GRATUIT QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET HABITAT

La Communauté de Communes Cœur de Loire en partenariat avec le réseau départemental **Nièvre Rénov'** vous propose un ensemble de services, d'informations et surtout un accompagnement personnalisé pas à pas, en proximité :

- une écoute attentive de votre demande
- un appui pour certaines démarches administratives
- un diagnostic sommaire du logement et des préconisations de travaux adaptés à vos besoins
- une analyse du financement de votre projet.

Renseignements et prise de rendez-vous :

Service Habitat Cœur de Loire

Gaëlle PUECH

au 03 71 55 00 39



Bourgogne Photo
6 rue du Commerce
58200 Cosne-sur-Loire

09.53.89.63.28
06.21.03.22.00

photos.christophe.lorsch@gmail.com
www.bourgogne-photo.fr

Siret : 914022454 - APE : 7420ZQ



Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezencoeurdeloire.fr

Le bœuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr



Les toitures d'**O.R.**
Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com



Dupont Alexis
Audioprothésiste
AVE Cosne

11 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 45 80 90 88
ave.audition@gmail.com

Horaires du mardi au vendredi 9h-12h
14h-18h
Le samedi 9h-12h00
ave-audition.fr

EXPRESSION POLITIQUE

Les choix de la ville ne sont pas un jeu politique !

Les choix que nous faisons depuis notre arrivée le sont dans l'intérêt général. Un intérêt général qui n'est pas toujours compris, nous le concevons.

Ces choix sont contingentés par les moyens dont nous disposons, tant financiers, humains que matériels. Nos marges de manœuvre financières, au début du mandat, étaient bien minces, le rappelle la chambre régionale des comptes. Ne pensez pas que nous subissons : nous agissons et nous défendons nos dossiers auprès de l'État et des partenaires.

L'engagement des agents pour le service public et le travail collectif élus-agents méritent plus de reconnaissances.

Nous, élus, sommes redevables de notre action, mais certains oublient qu'en critiquant, ils désapprouvent le travail d'agents engagés pour la Ville.

Oui aux opinions constructives, stop aux caricatures et au défaitisme : poursuivons la construction de la ville de demain : accueillante, vivante et active !

Comment être accueillant, si nous critiquons à tout va la Ville ?

Comment être vivant, si nous tuons la belle énergie et l'enthousiasme des projets de tous ?

Comment être actif, de façon constructive ?

De Vous à Nous

Un triste bilan de fin d'année scolaire

L'année scolaire se termine pour nos élèves avec une fermeture de classe, qui n'a pas pu être évitée à Franc Nohain.

Notre majorité est restée sur ses acquis cette année, et n'a fait aboutir aucun projet.

Des mois ont été perdus en vaines études pour l'hôpital et la maison de santé.

Le Vieux Château reste bien morose et devrait prochainement être caché derrière des palissades en bois.

Pourquoi ne pas envisager la végétalisation de ses abords ? Quelques camions de terre, un peu d'herbe, des plantes et, pourquoi pas, des bancs pour que les Cosnois profitent d'un nouvel îlot de fraîcheur en plein centre-ville.

Heureusement, nous pourrions savourer le retour des concerts de Garçon la note, tout au long des mois de juillet et août, comme nous l'avions demandé !

Nous vous souhaitons à tous un bel été, en attendant une rentrée de septembre plein d'entrain et de projets pour Cosne, qui verra, nous l'espérons, le retour sur le terrain de notre maire, Daniel GILLONNIER.

Michel Veneau, Pascale Quillier, Sylvie Reboulleau, Lucie Leclerc et Alexandre Boucher-Baudard

Villechaud et Cours à nouveau abandonnés !

Après un début de mandat où la nouvelle municipalité n'a cessé de trouver des excuses à son inaction et à ses mauvais choix, après avoir fermé et abandonné l'école de Cours, voici que la Municipalité envisage de supprimer les dessertes du Papillon à Cours et à Villechaud.

Le 1^{er} adjoint, chargé des mobilités à la communauté de communes, justifie cette dégradation par un temps de parcours trop long et des dessertes peu fréquentées.

Quand ce service a été mis en place sous la mandature de Alain DHERBIER, ce sont plus de 20000 usagers par an qui utilisaient le Papillon. Depuis que M. VENEAU l'a rendu payant, ils ne sont plus que 6000 !

Alors oui, il faut réduire le temps de parcours, oui il faut changer les bus dont le plus ancien date de la création du Papillon. **Mais pas au détriment des Coursois et Villecadéens** qui en plus vont subir la route des bords de Loire à sens unique !

Nous demandons à nouveau le retour à la gratuité du Papillon et que l'évolution, en mieux pour les habitants, ne se fasse pas sans de véritables réunions de concertation ouvertes à tous et pas seulement via une consultation internet !

Pour Cosne@utrement

Hicham **BOUJLILAT**

Martine **BOREL**

Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous

Téléphone : 03 86 26 50 00

Le prochain Conseil Municipal

se déroulera le 21 septembre à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

JUILLET & AOÛT

Un été à Cosne !

GARÇON,
LA NOTE 
FÊTE
NATIONALE

GUINGUETTES
SÉVIGNÉ
ANIMATIONS
DU MUSÉE

ET LES
RENDEZ-
VOUS
DU
MARCHÉ



Ville de Cosne
Cours-sur-Loire

Ville de Cosne



Animations gratuites
sauf visites par le Musée de la Loire